

TGIRT-EIBJ Mistissini

UA 26-61 et 26-62

Procès-verbal de la

QUATRIÈME RENCONTRE

Tenue le 18 octobre 2016, à la salle de conférence du Youth Council de Mistissini



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 13 DECEMBRE 2016

TGIRT-EIBJ MISTISSINI

QUATRIEME RENCONTRE

DATE : Le 18 octobre 2016
HEURE : 9 h 30
LIEU : Salle de conférence
 du Youth Council de
 Mistissini

OBSERVATEURS

INVITÉS

PRESENCES

MICHEL, Dion
 MIASCUM, Conrad
 GUNNER, Willie K.
 BOUDREAU, Jean-Pierre
 MCLEOD, Pamela
 JOBIN, Catherine
 GOSELIN, Marie-Eve
 OUELLET, Stéphane
 MORASSE, Johanne
 BERGERON, Serge
 Filion, Martin
 HOGUE, Dany
 Lévesque, Mathieu

ORGANISME

Département forestier Cris de Mistissini
 Tourisme Cris de Mistissini
 Cree Trappers Association
 Chantiers Chibougamau
 Mistissini Cree Environment Adm.
 Sépaq – Réserve faunique Assinica
 FaunENord
 CNG
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
 ARBJ
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 18 octobre 2016 à 9 h 54	Sur proposition de M ^{me} Catherine Jobin, dûment appuyée par M. Dion Michel, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 9 h 54 le 18 octobre 2016.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	M ^{me} Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour.	Sur proposition de M. Dion Michel, dûment appuyé par M ^{me} Marie-Eve Gosselin, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 août 2016.	M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal.	Sur proposition de M. Dion Michel, dûment appuyé par M. Willie K. Gunner, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que lu et présenté.
4. Suivi de la rencontre du 22 août 2016		
5. Correspondance du GREIBJ		
6. MFFP – Faune - Point d'information Plan Caribou	M ^{me} Morasse résume sommairement la présentation du MFFP-Faune sur l'état d'avancement des travaux concernant l'élaboration du plan caribou.	
7. Présentation MDDELCC - nouvelles aires protégées projetées	M ^{me} Mélanie Veilleux-Nolin fait une présentation sur la création des aires protégées issues de l'Entente pour résoudre le différend forestier Baril-Moses. Deux questions ont été posées :	

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
	<p>1. Quelle est la procédure et l'échéancier pour soumettre au MDDELCC un tracé pour un nouveau sentier de motoneige qui se situe en partie dans les limites des aires protégées projetées?</p> <p>Il faut que le tracé soit soumis dans les commentaires des consultations du GREIBJ ou du CNG avant le 29 décembre 2016.</p> <p>2. Est-ce que les trappeurs qui pratiquent leur activité dans les limites des aires protégées projetées vont pouvoir se faire des sentiers pour pratiquer la trappe?</p> <p>Les droits qui sont conventionnés dans l'entente de la Baie-James ne sont pas impactés par la création de ces aires protégées.</p>	
<p>8. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Mistissini</p>	<p>M^{me} Catherine Jobin présente les préoccupations de la SÉPAQ :</p> <p>Protection paysage : À proximité du site des chalets Waconichi, du camping de la baie Pénicouane, du camping du lac Albanel et du site de camping rustique de la rivière Chalifour. Autour des lacs stratégiques (fréquentation élevée de la clientèle), chemins importants (ex. : à proximité des sites d'hébergement) et à proximité des pourvoiries situées sur le territoire de nos réserves fauniques (Square Tail Lodge et Broadback)</p> <p>Maintien de la qualité de l'habitat aquatique (lacs stratégiques) : Convenir de modalités pour les lacs possédant une qualité de pêche qui se démarque (protection cours d'eau, planification réseau routier...)</p> <p>Réseau routier : Identification d'un réseau stratégique (entretien, priorisation investissement, maintien de l'accès...)</p> <p>Communication : Convenir avec les industriels forestiers pour les travaux commerciaux et le MFFP (ou Rexforêt) pour les non-commerciaux d'une procédure de communication des interventions forestières (ex. : informer la réserve 15 jours avant le début des travaux, fournir mensuellement un tableau des chantiers en cours...)</p> <p>M. Dion Michel présente une préoccupation :</p> <p>Le sentier de motoneige Trans Eeyou Istchee Niscamoon devrait être pris en considération dans la planification forestière.</p>	

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
	<p>M^{me} Marie-Eve Gosselin présente une préoccupation de FaunENord :</p> <p>La conservation des sites d'importances pour le thé du labrador.</p>	
9. Divers		
10. Levée de la rencontre	La rencontre se termine à 13 h 47	<p>Sur proposition de M. Jean-Pierre Boudreault, dûment appuyé par M. Dion Michel, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 13 h 47, le 18 octobre 2016.</p>